

Roland, Camille, Amaury et Corinne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Yves ZAUGG

enlevé à leur tendre affection le 21 février 2025.

Yves repose en la crypte de Vésenaz, où les visites peuvent lui être rendues librement.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.